

EDITORIAL

Par Yoro BÂ
Macky SALL ou la diplomatie
de l'action

COUPE DU MONDE

L' Afrique dans l'Histoire

PORTRAIT

Amadou Mahtar MBOW, le
chantre de l'engagement au service
de l'humanité

INDUSTRIES MINIERE, GAZIERE ET PETROLIERE



Les enjeux du contenu local



**PRESIDENCE DE MACKY
SALL A LA TETE DE L'UA**

Une présence remarquable sur la scène internationale

NOS PARTENAIRES



EDITORIAL



P.4-6

Par M. Yoro BÂ: Macky SALL, Une diplomatie d'action et qui assume pleinement ses responsabilités africaines et internationales

DOSSIER



P.7-10

PRESIDENCE DE MACKY SALL A LA TETE DE L'UA: Une présence remarquable sur la scène internationale

PORTRAIT



P.18-19

Amadou Mahtar MBOW, Le chantre de l'engagement au service de l'humanité



Actualités

À l'aune du «Diamniadio Scientifique»

P.14-17

SPORT



P.20-21

MONDIAL-2022
L' Afrique dans l'Histoire

Directeur de publication
Papa Abdoulaye DIOP

Rédacteur en chef
Boubacar Démba SADIO

Chef d'édition
Sonia Hernanie BASSE

Crédit Photo
Papis Ndiaye

Infographes
Moïse André SAMBOU
Mamadou Lamine KASSE

Adresse
Km 6, Avenue Cheikh Anta DIOP-Stèle Mermoz, Immeuble El H.Serigne Bassirou MBACKE 6ème Etage

Téléphone
+221 33 869 45 96

SITE: www.cndt.sn
Retrouvez-nous sur les différentes plateformes digitales : Facebook/Instagram/Twitter



Par M. Yoro BÂ

Macky SALL, Une diplomatie d'action et qui assume pleinement ses responsabilités africaines et internationales

« Un monde exténué par l'abîme de la guerre, le repli sur soi, la destruction de l'environnement et les servitudes matérielles court à sa perte. La promesse d'un monde meilleur pour tous fleurit sur le terreau du dialogue et du respect mutuel; et non dans le dogme du conformisme, du mépris culturel et civilisationnel »

Causes et conséquences de la crise en Ukraine

Il faut remonter au 17 juillet 2014, lorsque le vol Malaysia Airlines 17 est abattu près de la frontière russo-ukrainienne alors qu'il survole le Donbass, pour bien analyser et comprendre l'origine de la crise en Ukraine. La destruction de cet avion civil venait amplifier la crise diplomatique entre la Russie et l'Ukraine, l'armée ukrainienne et les « séparatistes pro-russes » s'en accusant mutuellement. Mais à dire vrai, plusieurs raisons historiques, politiques et géographiques expliquent cette crise, notamment le non-respect selon Moscou, de la promesse faite dans les années 1990 par l'OTAN de ne pas intégrer de pays d'Europe centrale et orientale dans l'alliance transatlantique. Le Président Poutine considère qu'une adhésion potentielle de l'Ukraine à l'alliance militaire constitue une menace pour les frontières de la Russie et pour sa sphère d'influence. C'est donc le rejet par la Russie d'une adhésion de ce pays à l'OTAN qui justifie « l'opération spéciale » déclenchée par la Russie contre l'Ukraine au mois de Février 2022 et dont les conséquences en Afrique et dans le monde sont simplement désastreuses. En effet la dépendance aux exportations ukrainiennes et russes de produits agricoles mais aussi d'énergie et de matériaux nécessaires à la production d'infrastructures, a conduit à un problème d'approvisionnement et constitue le premier point de tension aux conséquences immédiates. De fait, l'envol des prix des biens alimentaires et de l'énergie est une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire et donc un problème de taille depuis

le début de la guerre pour certaines économies du continent africain. Ces hausses des prix des denrées alimentaires et de l'énergie interviennent hélas alors que de nombreux pays ne disposent que d'une marge de manœuvre limitée sur le plan budgétaire, la crise de la Covid ayant déjà mis à mal des économies exsangues. Cette faible marge de manœuvre liée à un environnement économique dégradé dans un contexte de fort accroissement de l'endettement public, empêche tout soutien aux populations par des programmes de subvention, le poids budgétaire de ces subventions pouvant rapidement s'avérer insoutenable pour les gouvernements. S'y ajoute l'obligation de soutenir le secteur productif face à l'augmentation du coût des intrants, notamment dans les secteurs agricoles et dans le secteur des infrastructures. Or y renoncer revient à courir le risque de déclencher des troubles sociaux. Face à cette situation qui concerne tout le continent africain, quelles réponses ?

De fait, l'envol des prix des biens alimentaires et de l'énergie est une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire et donc un problème de taille depuis le début de la guerre pour certaines économies du continent africain.

Refuser l'injonction civilisationnelle et l'assignation à l'indigence de l'Afrique

Le président Macky SALL, président en exercice de l'Union Africaine, considère qu'il faut de façon radicale mais mesurée, à la manière d'un chirurgien, amputer l'ordre mondial de cette infection que constitue l'injonction civilisationnelle avant que tous les autres organes ne s'en trouvent irrémédiablement affectés, mais surtout refuser l'assignation à l'indigence dans laquelle les pays développés veulent astreindre l'Afrique.

Pour Macky SALL, « il est temps d'apprendre de nos erreurs et de nos limites, de redéfinir l'ordre des priorités, de redonner plein sens à l'économie réelle en investissant plus dans l'agriculture, l'énergie durable, les infrastructures, la santé, l'éducation et la formation, afin de réaliser un développement soucieux du bien-être de l'homme intégral. Il est temps de travailler ensemble à l'avènement d'un nouvel ordre mondial qui met l'humain et l'humanité au cœur des relations internationales ». Partant du postulat que « L'Afrique n'est plus cette zone de turbulences et d'urgences humanitaires, mais un pôle émergent d'opportunités et d'investissements », le président Sall décline ses priorités à l'occasion de la sixième conférence des ambassadeurs et consuls généraux avec comme thème « diplomatie sénégalaise et relance post-covid à la veille de sa présidence en 2022 de l'Union Africaine. Il s'agit précisément des questions liées à la production de vaccins sur le continent, aux Droits de Tirages Spéciaux, à l'allègement de la dette car il considère que le contrôle de celle-ci ne permet pas actuellement d'injecter les ressources suffisantes pour financer les économies africaines. Il appelle à la réforme impérative et inévitable du Conseil de Sécurité des Nations Unies où doit être admise ici et maintenant l'Afrique pour deux sièges avec droit de veto, surtout que cet organe de gouvernance mondiale a une bonne part de son agenda axée sur l'Afrique. En plus d'exhorter à la réforme des missions de paix qui doivent s'ajuster pour mieux contribuer à l'éradication du terrorisme, Macky Sall réitère l'exigence de réforme de la gouvernance économique mondiale pour plus de justice et d'équité à l'endroit de l'Afrique et identifie, dans cette perspective, six domaines prioritaires: l'assouplissement des règles de l'OCDE pour les prêts crédits export et l'allongement des maturités pour le financement des infrastructures de développement; la correction de la perception du risque d'investissement en Afrique, surévalué et loin de la réalité; la promotion des financements mixtes, combinant les fonds concessionnels et les financements commerciaux; l'allègement et la simplification des procédures d'instruction de financement des projets dans le respect des règles de transparence; l'amélioration des règles du système fiscal international pour que l'impôt soit payé là où la richesse est créée ; et enfin la conduite d'une transition énergétique juste et équitable selon le prin-

« bâtir notre avenir commun, c'est aussi prendre soin de notre planète, conformément au principe de responsabilité commune mais différenciée, face aux ravages du réchauffement climatique »

cipe de la responsabilité commune mais différenciée.

Transition énergétique et contenu local

Pour le Président de l'UA, « bâtir notre avenir commun, c'est aussi prendre soin de notre planète, conformément au principe de responsabilité commune mais différenciée, face aux ravages du réchauffement climatique ». Et comme pour donner l'exemple, le Sénégal a porté les énergies renouvelables à plus de 30% de ses capacités électriques installées. Ce taux sera renforcé avec le projet en cours d'électrification solaire de 1000 villages, en partenariat avec le Fonds Vert Climat et la Banque ouest africaine de Développement. A terme, grâce à la stratégie gas-to-power, le Sénégal vise un objectif de 100% d'énergies propres avec l'exploitation prochaine de ses ressources gazières. C'est pourquoi le Sénégal considère que l'arrêt des financements de la filière gazière, sous prétexte que le gaz est une énergie fossile, sans tenir compte du fait qu'il est aussi et surtout une énergie propre, serait une grave atteinte à nos efforts de transition énergétique, d'accès universel à l'électricité, de compétitivité et de développement économique et social. Pour le Président SALL, il reste entendu que l'Afrique ne peut réussir la transition énergétique et renoncer aux schémas pollueurs des pays industrialisés, sans une alternative viable, juste et équitable. Et d'ajouter « Nous sommes ouverts à tous les partenariats, sans exclusion, ni exclusivité, pourvu qu'ils soient mutuellement bénéfiques et respectueux de nos priorités de développement et de nos choix de société ».

Gouvernance des ressources pétrolières depuis 2012 : un effort indéniable de transparence et de protection des intérêts du Sénégal

Alors que le tacticien bâtit le futur à partir du présent, le stratège, pour sa part, construit le présent à partir du futur. En stratège dont le regard porte au-delà des contingences immédiates et qui ne se laisse pas brouiller par les passions du moment, le Président SALL a proposé, au terme de concertations inclusives, un projet de loi qui servira de balise voire d'outil d'évaluation pour la mise en œuvre des promesses faites aux populations à savoir que les ressources naturelles appartiennent au peuple et qui devra constituer une référence commune permettant de mesurer les déviances et, en cas de besoin, de rectifier.

En effet, il semble que de l'observation des politiques de contenu local en Afrique, il ressort « qu'il n'existe pas de solution universelle pour maximiser la valeur ajoutée locale et que les tentatives visant à imposer du contenu local au moyen de lois rigides n'ont pas tenu leurs promesses, causant même des effets collatéraux fortement dommageables ». Cette vision de ceux qui ne nous veulent pas que du bien est totalement en porte-à-faux avec l'objectif du Chef de l'Etat, qui vise par ce projet de loi, à assurer un contrôle stratégique du processus de valorisation des réserves pétrolières et gazières du Sénégal dans un contexte de menace terroriste et à maximiser la valeur ajoutée locale des projets pétroliers et gaziers. C'est ainsi qu'une politique hardie de transparence et de sauvegarde des intérêts du Sénégal a été initiée bien avant les découvertes en 2016, par une adhésion volontaire du Sénégal à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE) dont le Conseil d'administration a décerné au Sénégal un satisfecit, le reconnaissant comme le premier pays africain ayant fait des « progrès satisfaisants » dans la mise en œuvre de la Norme ITIE. Et pour témoigner de sa volonté d'instaurer la transparence et de préserver les intérêts du Sénégal dans la gestion de ses ressources pétrolières, le Président Sall a pris une série de mesures telles que la Publication systématique de tous les contrats miniers et pétroliers depuis septembre 2016, la création du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz, organe de pilotage chargé d'assister et de conseiller le Président de la République et le Gouvernement dans la définition, le suivi et la mise en œuvre des stratégies et politiques publiques en matière pétrolière et gazière. Sur décision du Président Macky Sall, la composition de ce Comité a été élargie à la société civile et à l'opposition. S'y ajoute la création de l'Institut national du Pétrole et du Gaz (INPG) dont l'objectif est de former des ressources humaines hautement qualifiées et l'initiative prise de concertation nationale sur la gestion des revenus futurs issus de l'exploitation des ressources pétrolières. Enfin, il y'a eu le vote par l'Assemblée nationale de la Loi sur le contenu local destinée à maximiser la part du secteur privé national dans l'exploitation des ressources pétrolières, l'adoption en Conseil des ministres du Projet de loi sur la répartition et l'encadrement des revenus futurs issus de ces ressources ce projet de loi prévoyant la création d'un fonds pour les générations futures, le vote par l'Assemblée nationale du nouveau Code pétrolier qui introduit une plus grande transparence dans les procédures d'attribution des contrats pétroliers, renforce les parts de l'Etat dans l'exploita-

tion des ressources et améliore la transparence dans la gestion des opérations pétrolières ainsi que des aspects environnementaux. Toutes les mesures précitées témoignent de la volonté du Président Macky Sall d'instaurer la transparence et de préserver les intérêts du Sénégal dans la gestion de ses ressources pétrolières.

Et pour témoigner de sa volonté d'instaurer la transparence et de préserver les intérêts du Sénégal dans la gestion de ses ressources pétrolières, le Président Sall a pris une série de mesures telles que la Publication systématique de tous les contrats miniers et pétroliers depuis septembre 2016, la création du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz, organe de pilotage chargé d'assister et de conseiller le Président de la République et le Gouvernement dans la définition, le suivi et la mise en œuvre des stratégies et politiques publiques en matière pétrolière et gazière.

PRESIDENCE DE MACKY SALL A LA TETE DE L'UA

Une présence remarquable sur la scène internationale



Désigné, le 5 février 2022, pour conduire les destinées de l'Union africaine (UA), le Président de la République Macky SALL a porté le rayonnement de cette instance continentale à un niveau jamais égalé. Le succès retentissant de ses nombreux plaidoyers renseignent sur son leadership incontournable sur la scène internationale.

Un succès éclatant. Une grande réussite. Les qualificatifs ne sont pas dithyrambiques pour apprécier le mandat du Président de la République Macky SALL à la tête de l'Union Africaine (UA), qui tire à sa fin. Depuis les Pères fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1963, au rang desquels le Président Léopold Sédar SENGHOR, jusqu'à son remplacement par l'Union Africaine en juillet 2002, la voix d'un président en exercice n'a jamais été aussi audible que sous la présidence du Chef de l'Etat Macky SALL. Désigné le 5 février 2022, lors de la 35 Session ordinaire à Addis Abeba, pour conduire les destinées de l'instance continentale, le numéro 1 sénégalais a marqué les esprits de fort belle manière, quelques mois après sa prise de fonction. Le Président de la République a donné une impulsion de haut niveau aux affaires continentales. Sur bien des dossiers, il a fait bouger les lignes en défendant bec

et ongles les intérêts de l'Afrique dans les grandes tribunes mondiales. Ce fut le cas lors de son déplacement en Russie pour éviter à l'Afrique les dommages collatéraux de la guerre en Ukraine. Le vendredi 3 juin 2022, le Président Macky SALL rencontra son homologue russe Vladimir POUTINE dans un contexte particulier avec le renchérissement des prix des céréales, lié à cette guerre entre la Russie et l'Ukraine. A Sochi où il a été reçu en compagnie du président de la Commission de l'UA, il marqua un pas significatif pour renforcer la position politique mondiale de l'Afrique. Dans son entretien avec le président russe, le Chef de l'Etat, s'adressant à son homologue, déclara sans détour : « Je suis venu vous voir pour vous demander de prendre conscience que nos pays, bien qu'éloignés du théâtre des opérations, sont victimes de cette crise sur le plan économique. »



Le Sommet UE-Afrique

Le président en exercice de l'Union africaine eut aussi raison quand il souligna qu'une grande partie de l'humanité est très attentive à ce qui se passe en Ukraine. D'où il avait évoqué la nécessité de libérer les stocks de céréales et d'engrais. Il faut dire que plusieurs pays africains ont ressenti les effets combinés du retard des exportations de céréales et de la hausse des prix du carburant, comme l'a fait remarquer la FAO. Le président de la République avait des arguments pour parler avec Vladimir Poutine. En effet, le Sénégal s'est abstenu le 2 mars dernier d'un vote de l'Assemblée générale de l'ONU pour exiger que la Russie cesse immédiatement de recourir à l'usage de la force contre l'Ukraine. Sans compter que près de la moitié des pays africains se sont également abstenus ou n'ont pas voté lors des deux votes. A signaler qu'en 2019, le président de Russie avait accueilli plusieurs dirigeants africains à Sochi dans le but de réaffirmer le partenariat avec l'Afrique. Cette mission diplomatie a porté ses fruits, quelques semaines après, entre en droit ligne des initiatives ambitieuses que le Chef de l'Etat a lancées sur la scène internationale. Il a porté la voix de l'Afrique sur bien des dossiers liés aux enjeux mondiaux de l'heure. Le président Macky SALL a fait de l'octroi de deux sièges africains permanents au Conseil de sécurité de l'ONU son cheval de bataille diplomatique. Et de ce n'est pas tout. Le président en exercice de l'UA a plaidé pour que l'Afrique rejoigne le G20. La cause sera entendue au dernier Sommet du G20, organisé à Bali en Indonésie du 15 au 16 novembre 2022. L'adhésion de l'Union africaine (UA) en qualité de membre permanent du groupe des 20 (G20) sera sur la table pour examen lors du Sommet 2023. C'est le président Macky SALL lui-même qui avait annoncé la bonne nouvelle. « L'adhésion de l'UA sera examinée au sommet du G20 de 2023 en Inde », avait-il indiqué sur Twitter. Non sans

remercier les membres du G20 qui ont soutenu la candidature de l'Union africaine pour adhérer au groupe lors du sommet de Bali en Indonésie. « Je voudrais souligner que dans ce renouveau du multilatéralisme auquel nous nous sommes engagé à Bali, l'Afrique reste un partenaire incontournable sur la scène internationale. Elle est la 8ème puissance économique par son PIB, possède plus de 60 % des terres arables avec une population estimée à près de 2,5 milliards d'ici 2050 », avait-il laissé entendre à Bali. Le 05 février 2022, alors qu'il s'exprimait pour la première fois en sa qualité de Président en exercice de l'Union Africaine (UA), le Président Macky SALL s'engageait à poursuivre le plaidoyer pour la réallocation des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) en faveur des pays africains. Un engagement qu'il a tenu, jeudi 09 juin 2022, face aux dirigeants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Prenant part au Dialogue avec l'Afrique de la réunion dudit Conseil, le Chef de l'Etat sénégalais a fait savoir que sur les questions conjoncturelles, l'Afrique plaide pour la réallocation partielle des DTS. En août 2021, le conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une émission historique de 650 milliards de dollars en DTS. Cela, indiquait l'institution financière, en vue d'accroître les liquidités dans le monde. Pour sa part, l'Afrique avait reçu son quota de 33 milliards de dollars, soit 5% du montant global. . Ce qui, d'après le Président Macky SALL, constitue un « acquis considérable », mais qui mérite d'être consolidé, au regard de l'impact profond de la crise de covid-19. Non sans souligner le peu de progrès dans la réallocation et dans la mise en œuvre de l'Initiative du G20 sur la suspension du service de la dette, le Président Macky SALL dit saluer le soutien des pays et institutions partenaires qui ont rendu possible ce tirage.

Du haut de la tribune de l'UA, le Président Macky SALL avait signalé que d'ici 2025, l'Afrique a besoin d'un financement additionnel d'au moins 252 milliards de dollars pour contenir le choc (de la pandémie) et amorcer sa relance économique.

Un mandat conduit avec constance et dévouement

Dans son combat diplomatique pour le renouveau africain, il ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Au cours de cette même réunion à Paris, il a proposé la réforme de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) pour allonger la durée des prêts aux pays africains. « Face aux limites de l'aide publique au développement, je propose que l'OCDE examine la possibilité de réformer les conditions d'accès au crédit export en assouplissant les règles sur les taux du crédit et la durée des délais de grâce et des périodes de remboursement », avait-il déclaré. Le président en exercice de l'UA avait fait cette déclaration en présence du Secrétaire

général de l'OCDE, Mathias Corman, lors de l'ouverture de la réunion du conseil ministériel de l'OCDE 2022, qui s'est tenu du jeudi 9 au vendredi 10 juin dernier à Paris. « Cela permettrait de mobiliser plus de ressources pour le financement des projets de développement et le soutien de l'investissement privé pour une croissance et une prospérité partagée », avait-il indiqué. « C'est du Win Win », disait le président

de la République, ajoutant qu'« à compétence et qualité égale, l'accompagnement financier peut en effet faire la différence ». Dans le sillage de son plaidoyer, le président de la République avait évoqué, lors de sa prise de fonction à Addis Abeba, le défi de « la transition énergétique dans le contexte de la lutte contre le réchauffement climatique dont l'Afrique est partie prenante ». « En marge de la COP 26 de Glasgow, des pays ont unilatéralement pris la décision de mettre fin au financement extérieur d'énergies fossiles, même propres comme le gaz, alors que certains parmi eux continuent d'utiliser des sources aussi polluantes que le charbon et le fuel », avait-il déclaré dans son allocution. Et de poursuivre : « Au moment où, avec les importantes découvertes de ces dernières années, le gaz ouvre pour nos pays de réelles perspectives d'accès universel à l'électricité et de soutien à l'industrialisation,

arrêter le financement de la filière gazière porterait gravement atteinte à nos efforts de développement économique et social. » C'est pourquoi, soutient-il, en restant engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique selon le principe de la responsabilité commune mais différenciée, il est tout à fait légitime que nos pays réclament une transition énergétique juste et équitable. Dans la défense des intérêts supérieurs de l'Afrique, le président Macky SALL n'a pas traité la culture en parent pauvre. « L'Afrique que nous voulons, c'est aussi celle qui recouvre l'intégralité de son patrimoine culturel », précise-t-il. « La restitution de notre patrimoine spolié restera au cœur de notre agenda, parce qu'il fait partie intégrante de notre identité civilisationnelle ; c'est ce qui nous relie à notre passé et forme le viatique que nous devons léguer aux générations futures », a fait savoir le président SALL. « L'Afrique que nous voulons bâtir ne peut faire l'impasse sur son héritage culturel. Le temps ne saurait effacer notre mémoire collective. Le poids de l'histoire et les pesanteurs du présent ne sauraient inhiber notre volonté de décon-



struire les préjugés et les déterminismes qui entravent la marche de notre continent vers le progrès. Nous disons oui au « rendez-vous du donner et du recevoir » par le dialogue fécond des cultures et des civilisations ; mais non à l'injonction civilisationnelle qui nous dicterait nos choix et nos comportements », peut-on lire dans sa déclaration lue à la Tribune de l'UA,

le 5 février dernier. C'est avec constance et dévouement que le président de la République a conduit son mandat à la tête de l'Union africaine. Ses nombreux succès diplomatiques sur la scène internationale ne laissent indifférents les observateurs, pour se féliciter du bon leadership exercé par le président Macky SALL à l'international, au grand bonheur du continent africain. C'est dire que le président Macky SALL, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, a apporté une nouvelle pierre très reluisante à l'édifice continental.

B. D. SADIO

LE PRESIDENT MACKY SALL AUX ETATS- UNIS :

« L'Afrique évolue globalement dans le bon sens »



Le Sommet ETAT-UNIS/AFRIQUE

Le président de la République, Macky SALL, a encore fait un plaidoyer pour défendre la place de l'Afrique dans les relations internationales contemporaines. A l'occasion de son séjour aux Etats-Unis dans le cadre du Sommet avec l'Afrique, il a clairement indiqué qu'il faut continuer à « réclamer justice et équité et rétablir les vérités historiques ». « Plus de 60 ans après nos indépendances, l'Afrique est encore à l'étroit sur la scène mondiale et les préjugés contre le continent restent encore tenaces. Il nous faut par conséquent continuer de plaider, expliquer, déconstruire des narratifs infondés, réclamer justice et équité, rétablir des vérités historiques », a déclaré le président SALL lors du dîner offert par Atlantic Council. Devant un parterre de personnalités remarquables (ambassadeurs, membres du Congrès américain, universitaires, société civil et secteur privé), le président en exercice de l'Union africaine affirme, sans ambages : « Il y a soixante ans, la grande majorité des pays africains accédait à l'indépendance après un traumatisme de cinquante ans d'esclavage et de colonisation. C'est un handicap sans pareil dans l'histoire de l'humanité. Mais l'Afrique est toujours là, vivante et résiliente. » Mon point de vue est que malgré ce préjudice historique et les défis de l'heure, poursuit-il, l'Afrique évolue globalement dans le bon sens. « Certes les effets cumulés de la pandémie et de la guerre en Ukraine ont sérieusement freiné la dynamique d'une croissance africaine régulièrement supérieure à la moyenne mondiale ces dernières années, mais l'élan d'émergence de l'Afrique me paraît irréversible », a fait sa-

voir le Chef de l'Etat. « Il nous appartient de porter cette ambition de progrès dans la responsabilité pleinement assumée d'une Afrique décomplexée, qui fait son propre récit, porte sa propre vision du monde, fait ses choix au mieux de ses Intérêts et construit son propre destin », précise-t-il lors de cette rencontre de haut niveau à laquelle a pris part sa compatriote Rama Yade. Au Sommet Etat-Unis - Afrique, le président en exercice de l'UA a délivré le message de l'Afrique qui veut inéluctablement prendre sa place sur la scène internationale.

«Il nous faut par conséquent continuer de plaider, expliquer, déconstruire des narratifs infondés, réclamer justice et équité, rétablir des vérités historiques », a déclaré le président SALL lors du dîner offert par Atlantic Council.

Sonia BASSE

INDUSTRIES MINIERE, GAZIERE ET PETROLIERE :

« Les enjeux du contenu local »



Le forage du premier puits de production du gisement Grand Tortue/Ahmeyim (Gta)

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) décrit le contenu local comme le pourcentage des dépenses engagées par l'industrie pétrolière pour assurer la formation des ressources humaines locales et leur emploi à différents niveaux de la chaîne pétrolière et gazière ; l'approvisionnement en biens et services à travers les PME et les PMI des pays concernés, la réalisation des projets sociaux (santé, éducation, approvisionnement en eau potable et en électricité, etc.).

Selon la législation sénégalaise, le contenu local renvoie à " l'ensemble des initiatives prises en vue de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, de la technologie et du capital national dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière."

Le contenu local est un facteur clé de succès car la mise en œuvre de cette notion permet d'augmenter la valeur ajoutée locale, de créer des emplois locaux dans la chaîne de valeur des industries extractives, de favoriser le renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises, de favoriser le développement d'une main-d'œuvre locale qualifiée et compétitive et enfin de développer les capacités nationales dans la chaîne de valeur de l'industrie extractive par l'éduca-

tion, la formation, le transfert de technologies et la recherche-développement.

Il paraît judicieux de rappeler que l'activité d'exploitation des ressources pétrolière et gazière est nouvelle au Sénégal. Un des avantages cependant du Sénégal est d'avoir actuellement à sa tête le Président Macky SALL qui est un homme du sérail et qui a très vite compris les enjeux. Un autre avantage du pays est de disposer d'une diaspora qui a une très bonne connaissance du secteur des ressources naturelles et à laquelle le chef de l'état a fait appel pour contribuer de manière significative à l'exploitation des ressources fossiles du pays du pays.

Ainsi, le pays s'est-il attelé à prendre les dispositions pertinentes afin de relever le défi d'un contenu local fort dans le cadre de l'exploitation de ses ressources. A cet effet, plusieurs initiatives ont été développées dans divers segments.

Dans le domaine des ressources humaines, par exemple, le pays s'est doté d'un Institut National du Pétrole et du Gaz (INPG) qui à côté des nombreuses écoles de formation déjà présentes dans le pays devrait très vite permettre de combler le gap de formation en spécialisant les ressources humaines locales dans les différents secteurs du cœur de métier gazier et pétrolier.

Dans le domaine des ressources humaines, par exemple, le pays s'est doté d'un Institut National du Pétrole et du Gaz (**INPG**) qui à côté des nombreuses écoles de formation déjà présentes dans le pays devrait très vite permettre de combler le gap de formation en spécialisant les ressources humaines locales dans les différents secteurs du cœur de métier gazier et pétrolier.



Dans le domaine réglementaire, le Sénégal s'est très vite lancé dans la mise à niveau des entreprises locales aux normes de l'industrie extractive et des bonnes pratiques du secteur. Ce défi a été bien compris par le comité national de suivi du contenu local (**CNSCL**), qui développe actuellement des partenariats dans ce sens avec divers organismes pour outiller notre secteur privé afin d'être compétitif.



Pour la problématique financière, le **CNSCL** par le biais du **FACL**, le **FONGIP**, le **FONSIS** et les institutions financières traditionnelles s'attellent à accompagner les sociétés locales car pour pouvoir participer pleinement à l'économie de l'industrie pétrolière et gazière les entreprises ont besoin de franchir les barrières des cautions, garanties et capacités financières demandées

lors des appels d'offres des compagnies pétrolières. Sur le plan législatif, enfin, la vision du chef de l'état a été très claire. Il s'agit d'une part de booster l'économie nationale et d'autre part de faire participer et faire bénéficier aux sénégalais les retombées de l'exploitation des ressources. L'arsenal juridique et les organes mis en place le confirment. En effet, **la constitution du Sénégal à son article 25-1 dispose : « les ressources naturelles appartiennent au peuple. Elles sont utilisées pour l'amélioration de ses conditions de vie. L'exploitation et la gestion des ressources naturelles doivent se faire dans la transparence et de façon à générer une croissance à promouvoir le bien-être de la population en général et à être écologiquement durables ».**



En réalité, la mise en place des organes tels que **PETROSEN EP**, **COS PETROGAZ**, **GES PETROGAZ**, le **CNSCL**, le **FACL** (Fonds d'Appui au Contenu Local), l'**INPG**, l'**ITIE** (Initiative pour la transparence des Industries Extractives) et le décret 2021- 249 du 22 février 2021 modifiant le décret 2020-2065 du 28 octobre 2020 fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans les activités pétrolière et gazière montrent à suffisance que la volonté politique pour permettre au tissu économique local sénégalais de pouvoir capter les retombées de l'exploitation des ressources du pays est bien prise en compte.

Ainsi, il est pertinent de dire que l'état sénégalais comprend bien les enjeux en lien avec l'exploitation des ressources gazière, pétrolière et minière et a pris les dispositions pour relever les défis liés à la place du contenu local dans l'exploitation de celles-ci.

Il est clair cependant, qu'il est toujours possible d'améliorer la place du contenu local dans l'exploitation des ressources sénégalaises. Pour cela il faut, en plus des initiatives actuelles :



Grand tortue ahmeyim

- Supprimer le régime non exclusif et obliger tous les intervenants dans l'industrie à venir s'installer au Sénégal, cette mesure pourra booster l'industrialisation du pays et un transfert de technologie de pointe relative à l'industrie.
- Obliger les intervenants sénégalais à créer des consortiums afin d'atteindre la taille critique pour faire face à la concurrence internationale, cela permettra la naissance de champions locaux forts.
- Sur le plan des emplois, promouvoir de nouvelles conventions collectives pour une meilleure équité salariale entre les expatriés et les employés nationaux.
- Mieux encadrer les sociétés d'intérim et de placement de personnel afin de promouvoir la création et une stabilité de l'emploi et d'éviter la précarité des emplois dans le secteur.
- Au niveau des opérations bancaires, il faut une domiciliation d'au moins 50% recettes pétrolières par les compagnies dans des institutions financières locales, cela permettra une bonne rentrée de devises sur le plan national.
- Former et renforcer les capacités de nos administrations (impôts et domaines, douanes, finances, juristes, ...) dans les domaines des coûts pétroliers, de contrats pétroliers et de partage de production, de calibrage, de contrôle et de comptage de production.
- Mettre l'accent sur une gestion efficiente de la **RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui consistera avec les bonnes pratiques déjà existantes dans l'industrie, de faire en sorte que les populations rive-

raines soient directement impactées socialement et financièrement par la manne pétrolière et gazière par le biais de cette **RSE**.

- Mettre en place un cadre d'échange permanent gouvernement, administration locale, population locale et compagnies pétrolières ;
- Le gouvernement définit en relation avec l'administration locale et les populations un cap pour la mise en place d'un programme de développement local qui sera accompagné par les Compagnies opérantes dans la localité ;
- Favoriser la formation et l'employabilité des jeunes de la localité et les faire recruter ;
- Exiger l'approvisionnement en produits locaux, auprès des GIES et coopératives qui seront mises en place selon les spécificités agricoles de la localité, qui bénéficieront de conventions protégées avec les Compagnies. Telles semblent être les dynamiques nécessaires pour un contenu local fort et porteur de croissance endogène pour un mieux-être palpable pour chaque sénégalais.

Eliman BODA et Papa Abdoulaye DIOP

JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉCENTRALISATION

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE MACKY SALL : « CETTE RENCONTRE IMPORTANTE DU CALENDRIER RÉPUBLICAIN RESTE UN CADRE DE DIALOGUE PRIVILÉGIÉ »



PR Macky SALL, journée nationale de la décentralisation

“Les défis du développement durable interrogent notre capacité à construire ensemble dans l’anticipation, la résilience, la solidarité et l’efficacité des stratégies de développement territoriales novatrices adaptées à partir des potentialités de nos territoires” a précisé le Président de la République.

La journée nationale de la décentralisation s’est tenue le dimanche 11 décembre 2022 au grand théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose, sous la présidence du chef de l’Etat Macky Sall.

Dans une salle archi pleine, tous les acteurs de la décentralisation ont répondu présent à cette journée d’échange. Le président de la République a rappelé l’importance de cette journée qu’il a initié en 2019, “la journée nationale de la décentralisation réside d’une volonté de faire de la décentralisation et du développement des territoires des catalyseurs de l’émergence du Sénégal” a-dit-il.

Selon lui, cette rencontre importante du calendrier républicain reste un cadre de dialogue privilégié et constructif sur notre politique de décentralisation au-delà des enjeux et mutations en cours dans nos territoires.

“Les défis du développement durable interrogent notre capacité à construire ensemble dans l’anticipation, la résilience, la solidarité et l’efficacité des stratégies de développement territoriales novatrices adaptées à partir des potentialités de nos territoires” a précisé le Président de la République.

Pour le secrétaire général de l’association des maires du Sénégal (AMS), Mbaye Dione, l’aménagement du territoire, leur cohérence et leur viabilité restent une préoccupation et des décisions et mesures ardues sont attendues dans ce domaine.

Par ailleurs, il a aussi plaidé pour une amélioration du statut de l’élu local, « aujourd’hui des avancées significatives ont été notées. Vous avez octroyé des passeports de service à tous les maires qui n’ont pas le passeport diplomatique, c’est important. Vous avez revalorisé certaines indemnités, c’est important, aujourd’hui nous voulons un véritable statut qui protégerait les maires qui protégerait les élus locaux » a-dit-il.

MISSIONS DE COMPLEMENTARITE

La CNDT, le MCTADT et le MATSI mutualisent leurs actions

La Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) noue un partenariat avec le Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement territorial (MCTADT) et le Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel (MATSI). Dans le cadre de la réalisation de leurs missions respectives, ces trois structures de l'Etat entendent mutualiser leurs actions.

La Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) et le Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement territorial (MCTADT) veulent impulser leur coopération. En de visite de courtoisie et de travail, le mardi 20 décembre 2022, auprès du Ministre Mamadou TALLA, le président de la CNDT, M. Benoit SAMBOU, et ce dernier ont procédé à une signature d'un accord de partenariat qui lie leurs deux structures. Le Président de la CNDT a d'abord expliqué à son hôte : « Une visite de courtoisie et de travail entre le Président de la CNDT et vos différents prédécesseurs est devenue une tradition bien ancrée entre nos deux institutions. Mais je dois relever que la visite de ce matin revêt pour moi un cachet particulier. » Ensuite, il a exprimé sa satisfaction au Ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement territorial. « En effet, je suis très heureux de rendre visite à un ami et frère, le Ministre

Mamadou TALLA, avec la conviction que nous allons pouvoir donner, enfin, un regain de vitalité au partenariat entre le Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement territorial (MCTADT) et la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) », a dit le Ministre d'Etat Benoit SAMBOU. Mettant en exergue l'une des raisons de ce partenariat, il a affirmé que « les missions de nos deux structures nous commandent de travailler en toute intelligence parce qu'elles sont complémentaires ». C'est pourquoi, a-t-il assuré au Ministre Mamadou TALLA, que la CNDT, tout en vous renouvelant sa disponibilité, jouera pleinement son rôle, en relation avec vos services, en engageant le Dialogue des territoires, de manière ouverte, inclusive, sincère et concluante.



« Nous mettrons, par ailleurs, un accent particulier sur les aspects en lien avec l'Intercommunalité et la Coopération territoriale, qui, au-delà de la solidarité entre collectivités locales, promeuvent la mutualisation des services et des moyens autour de l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs spécifiques à des territoires donnés », a précisé le Président de la CNDT.

A cet effet, rappelle-t-il, la CNDT a initié, depuis 2017, de manière inclusive et participative, le processus de définition des mécanismes de la coopération territoriale selon un phasage à trois étapes.

A signaler que la convention a pour objet de définir le cadre général de partenariat et d'assistance technique entre la CNDT et le MCTADT dans tous les domaines d'activités propres à chacune des parties et en fonction des projets d'envergure à réaliser par chacune de ces deux institutions dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Pour ce faire, les deux parties s'engagent à assurer, entre autres, le suivi et l'adoption du cadre législatif et réglementaire de l'intercommunalité et des autres formes de coopération territoriale ; l'élaboration des outils de diagnostic territorial dans la planification locale (...); la promotion des instruments de gouvernance de l'intercommunalité et des autres formes de coopération territoriale dans les territoires test ainsi que la recherche conjointe de financement de projets de territoires et la localisation et la déclinaison des indicateurs du PSE et des ODD dans la planification locale incluant l'évaluation des politiques publiques territoriales basées notamment sur l'assignation aléatoire.

Pour sa part, le Ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement territorial, M. Mamadou TALLA s'engage à Le MCTADT s'engage à faciliter le suivi du processus d'adoption du cadre

législatif et réglementaire de l'intercommunalité et des autres formes de coopération territoriale ; à travailler avec la CNDT concernant la maîtrise de l'information territoriale, la mise à disposition des instruments de gouvernance de l'intercommunalité ainsi que la localisation des indicateurs du PSE et ODD dans la planification locale, entre autres.

Après le Ministère en charge des Collectivités Territoriales, le président de la CNDT était l'hôte du ministre de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel (MATSI), le mercredi 21 décembre dernier. Les deux autorités s'engagent à construire ensemble les éléments de consolidation de la vision stratégique du Chef de l'Etat Macky SALL d'un Sénégal de tous et d'un Sénégal pour tous. La coopération entre ces deux entités de l'Etat vise à réaliser le projet Parc artisanal de Pikine. L'Acte III de la décentralisation opte dans ce sens, à considérer nos collectivités comme porteuses d'une croissance endogène réparatrice des disparités en créant de l'emploi pour les jeunes. Le Programme de Valorisation des Ressources des Territoires de la CNDT (PROVART) s'inscrit dans cette logique de l'agent 2063, à œuvrer en faveur des économies structurellement transformées pour créer une croissance partagée, des emplois décents et des opportunités économiques pour tous.

Le secteur de l'artisanat ou informel est identifié comme employant 97% des populations. C'est pourquoi, le cycle de dialogue organisé par la CNDT en partenariat avec la ville de Pikine a abouti à un projet intercommunal de la banlieue autour d'un parc artisanal. L'objectif de ce projet est de doter les artisans de la banlieue de cadre productif de qualité afin qu'ils puissent jouer pleinement leurs rôle dans la création de richesses et accéder à plus de 20% de la commande publique.

Ibrahima Kh. SANE

INAUGURATION DE L'UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW

A l'aune du «Diamniadio scientifique»



Université Amadou Mahtar MBOW, Diamniadio

« L'Etat sera toujours là pour vous accompagner, car jamais depuis l'indépendance nous n'avons construit autant d'universités, équipé autant de campus et recruté autant d'enseignants »

« Avec l'inauguration de l'Université Amadou Mahtar MBOW, (UAM) de Diamniadio, notre pays franchit aujourd'hui une autre étape qualitative de sa marche résolue vers le Sénégal émergent, en son Axe II dédié au capital humain, dont l'éducation et la formation constituent des composantes majeures ». Cette déclaration est du Président de la République. Procédant à l'inauguration, le 1er décembre 2022, de cette deuxième université publique implantée dans la capitale sénégalaise, le Chef de l'Etat dira que « l'UAM vient en effet renforcer le «cerveau» de la nouvelle ville de Diamniadio, en renforçant son pôle intellectuel et scientifique, contribuant ainsi à sa vocation de cité moderne, multifonctionnelle et inclusive ». Ce nouvel établissement universitaire, futuriste dans sa conception et sa réalisation, est doté, entre autres commodités, de différents réceptacles pédagogiques de 3000 places, d'un amphithéâtre de 1500 places, d'une grande bibliothèque, de laboratoires et blocs administratifs, a-t-il ajouté. « Nous élargissons ainsi la carte de l'enseignement supérieur de notre pays en offrant à nos étudiants et nos jeunes bacheliers de nouvelles possibilités d'accueil et d'éclosion de leurs talents », s'est réjoui le Président SALL. Evoquant le parcours élogieux du parrain, il déclare : « Avec le patriarche Amadou Mahtar MBOW, un illustre fils du Sénégal, cette université ne saurait trouver meilleur parrain. Engagé volontaire de la 2e guerre mondiale, enseignant, Ministre, Directeur général de l'UNESCO, auteur de plusieurs publications, le doyen Amadou Mahtar Mbow est un homme multidimensionnel au parcours prodigieux. Nous nous souviendrons

toujours du combat tenace qu'il a mené à la tête de l'UNESCO pour un nouvel ordre mondial de l'information. »

Dans son discours, il a rendu un hommage mérité à celui qu'on peut surnommer le « Père de l'Education nationale », pour avoir été le premier à occuper ce poste dans le Gouvernement instauré par la Loi cadre, mais de celui issu du Sénégal indépendant. « Je salue avec respect et affection le doyen Mbow et lui exprime toute notre gratitude pour avoir cédé sa riche bibliothèque à l'Université qui porte son nom. C'est tout un symbole de transmission du savoir», a laissé entendre le président de la République devant le monde universitaire. S'adressant aux premiers pensionnaires de l'UAM, le Chef de l'Etat s'est dit touché et rassuré par le message positif du Président de Coordination des étudiants. Non sans les inviter à une prise de conscience. « Revendiquer est dans l'ordre naturel des choses pour un étudiant. Mais ne vous laissez pas divertir dans vos études. Ne cédez pas à la violence. Tout cela ne mène à rien, sinon au retard et à l'impasse », les a-t-il conseillés. Dans le même sillage, le président de la République a exhorté les étudiants au travail. « L'Etat sera toujours là pour vous accompagner, car jamais depuis l'indépendance nous n'avons construit autant d'universités, équipé autant de campus et recruté autant d'enseignants », a-t-il promis aux étudiants. « Je souhaite également que vous mesuriez l'honneur qui vous est fait d'avoir comme parrain le patriarche Amadou Mahtar Mbow », lance le chef de l'Etat.

P. A. D.

Pr. Amadou Mahtar Mbow, un militant au service de l'humanité



Il est des hommes dont l'engagement pour des idéaux de dignité et de liberté de l'homme, resteront à jamais gravés dans la mémoire collective. Le Pr. Amadou Mahtar MBOW fait partie de cette rare catégorie des leaders aux qualités exceptionnelles qui ont su tirer l'humanité vers le haut. Cette figure remarquable dont la notoriété transcende toutes les générations est aujourd'hui centenaire. Amadou Mahtar MBOW est né le 20 mars 1921. La seule évocation du nom de ce patriarche rend tout Sénégalais fier, au regard de son parcours singulier et de son combat inlassable pour les causes nobles.

Le Pr. Amadou Mahtar MBOW intégra très tôt dans sa vie les valeurs de solidarité si chères aux cultures africaines. Dans son adolescence, il a été forgé au principe sacré du scoutisme : « toujours prêt à servir ». Autant de raisons qui ont poussé ce digne fils du Sénégal à ne jamais se dérober, même au soir d'une vie aussi longue que la sienne. Il fait partie des gens de sa génération qui ont lutté pour l'indépendance des pays africains sans jamais chercher à en tirer un profit personnel. En luttant pour l'indépendance, disait-il dans une de ses communications, on ne cherchait pas le pouvoir pour le pouvoir, mais le pouvoir pour que, la liberté acquise

et leur dignité recouvrée, nos peuples puissent avoir la maîtrise totale sur leurs ressources afin d'assurer le bien-être dont ils avaient été longtemps privées.

Dès l'âge de 19 ans, plus exactement le 24 mars 1940, il souscrivit un engagement volontaire pour la durée de la guerre et quitta le Sénégal le 27 mars 1940 après avoir subi l'amère expérience d'une armée française défaite, d'avoir frôlé la mort et la perte de liberté. Son souci de servir lui a valu la confiance de ses camarades qui l'ont porté à la tête de l'Association des Etudiants Africains de Paris dont il a été membre fondateur comme de la Fédération des Etudiants Africains en France dont il a été le Président du Bureau provisoire puis le Secrétaire général jusqu'à son départ de France en décembre 1951.

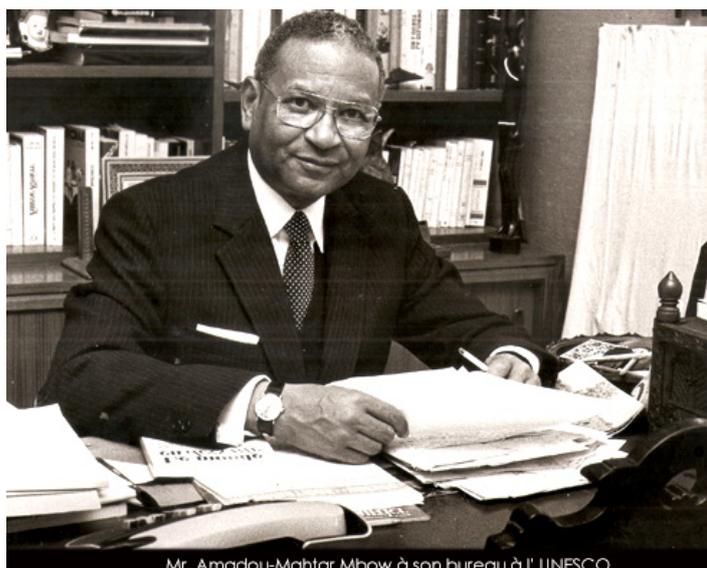
A cette date, il a rejoint son premier poste comme professeur au Collège de Rosso en Mauritanie renonçant volontairement à la poursuite de plus longues études auxquelles ses résultats lui destinaient pour venir rapidement se mettre au service de son peuple.

Amadou Mahtar MBOW porte le sacerdoce dans ses veines. Sa combativité pour la transformation des conditions sociales de nos paysans en est une parfaite illustration. En effet, il passa des années auprès des paysans sénégalais dont il partageait, des mois durant, les dures conditions de vie et les activités, s'efforçant de leur apporter des innovations susceptibles d'améliorer leurs conditions d'existence et leurs activités productives.

Dans sa carrière d'enseignant, il a été également professeur au Lycée Faidherbe, au Collège Blanchot et puis encore au Lycée Faidherbe, avant de devenir professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Dakar. Sa vie sera marquée aussi par ses engagements politiques. Il fut le premier Ministre sénégalais chargé de l'Education et de la Culture sous la loi Cadre dans le gouvernement formé le 20 mai 1957. Il démissionna en décembre 1958 pour s'engager dans la lutte pour l'indépendance de son pays qui sera effective en 1960. Après cette première et riche expérience des affaires, Amadou Mahtar MBOW fut opposant politique pendant huit ans. Il sera ministre de nouveau sous le président Léopold Sédar SENGHOR, le 15 juin 1966. Il retrouva ainsi le maroquin de l'Education nationale.

Dans son adolescence, il a été forgé au principe sacré du scoutisme : « toujours prêt à servir »

Suite aux événements de mai 1968, le président SENGHOR procéda à de nouveaux changements, le 06 juin 1968 Monsieur MBOW devint ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. En tant qu'autorité, il a été témoin oculaire de la crise de 1968 dont il dit avoir vécu dramatiquement les péripéties. A ce titre, il avait promis de révéler un jour beaucoup d'aspects peu connus ou volontairement biaisés de mai 1968 et rendre justice notamment au rôle crucial joué par certaines personnes et en particulier l'armée sénégalaise dans son dénouement dans la paix.



Mr. Amadou-Mahtar Mbaw à son bureau à l' UNESCO

Après cette longue expérience étatique, une carrière internationale s'ouvra devant lui. Il occupa des fonctions internationales comme Directeur général de l'UNESCO le 14 novembre 1974. Il assura cette prestigieuse charge jusqu'en 1984. Auparavant, il fut Sous-Directeur général de l'Unesco, chargé de l'Education de novembre 1970 à novembre 1974. Sa voix fut audible à l'international grâce à son action qui fut orientée constamment vers une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples, vers une recherche de paix, de progrès et de l'équité dans les relations entre nations. En attestent ses nombreuses publications. Nous pouvons citer, entre autres, « Le continent africain », édition Claireafrique, Dakar 1965 ; « Propos sur l'éducation et la culture », Dakar 1970 ; « L'Unesco et l'avenir », UNESCO Paris (1974) ; « Le monde en devenir (réflexions sur le nouvel ordre économique international), Unesco Paris (1976), qui est son véritable chef-d'œuvre.

C'est cet engagement de toute une vie qui ne fut pas un long fleuve tranquille, qui vaut jusqu'à un passé récent à cet homme balèze d'être sollicité pour apporter au service de son peuple son expérience hors du commun. Comme ce fut le cas en 2008 lorsqu'il a

été désigné pour présider les Assises nationales initiées par l'opposition d'alors regroupée au sein de la coalition Front Siggil Senegaal (FSS). En septembre 2012, le président de la République, Macky SALL, avait fait appel à lui pour conduire les travaux de la Commission nationale de réforme des institutions (CNRI).

Durant son long parcours exceptionnel au Sénégal comme à l'international, sa ligne d'action a été basée sur la probité, l'intégrité et le sens du devoir accompli. C'est pourquoi, les jeunes d'aujourd'hui retrouveront une leçon d'inspiration de cette exemplarité. Pour la postérité, le président de la République, Macky SALL, a posé un acte symbolique de reconnaissance de la nation sénégalaise envers lui, en donnant le nom de Amadou Mahtar MBOW à l'Université de Diamniadio (UAM) dont l'inauguration a été faite le 1er décembre 2022.

«on ne cherchait pas le pouvoir pour le pouvoir, mais le pouvoir pour que, la liberté acquise et leur dignité recouvrée, nos peuples puissent avoir la maîtrise totale sur leurs ressources afin d'assurer le bien-être dont ils avaient été longtemps privées ».

B. D. SADIO

COUPE DU MONDE

Les épopées historiques des équipes africaines



Le tournoi de la Coupe du monde 2022 organisé par le Qatar, restera longtemps dans les annales du football mondial. Et pour cause, c'est lors de cette compétition que l'Afrique, représentée par cinq nations (le Sénégal, le Cameroun, le Ghana, le Maroc et la Tunisie), a connu sa meilleure participation, grâce à la qualification légendaire des « Lions » de l'Atlas en demi-finale. Retour sur les repères historiques des équipes africaines en phase finale de Coupe du monde.

Depuis 1934, l'Afrique participe à la phase finale de Coupe du monde. L'Égypte est la première équipe africaine à jouer cette compétition organisée par l'Italie du 27 mai au 10 juin de la même année. A l'époque, celle-ci s'appelait « Championnat du monde de football ». Il y eut pays seize qualifiés. Et les « Pharaons » furent les seuls représentants du continent. Le tournoi se déroula entièrement en rencontres à élimination directe, des huitièmes de finale à la finale. Le 27 mai 1934, l'Égypte rencontra la Hongrie pour leur baptême du feu. Mais les coéquipiers de Mokhtar El-Tetch (capitaine des Pharaons) s'inclinèrent (4 – 2). Néanmoins, la première équipe africaine à participer à une phase finale de coupe du monde se classa 13ème devant le Brésil, la Belgique et les États-Unis. La victoire historique d'une équipe africaine en coupe du monde survint à la 14ème édition en 1982 en Espagne, lorsque la République Fédérale d'Allemagne fut battue par l'Algérie (1- 2). Le succès des Fennecs d'Algérie suscita une émulation chez les « Lions » indomptables au mondial-90. Le Came-

roun créa la sensation en match d'ouverture et prit le meilleur sur l'Argentine championne du monde en titre. L'Albiceleste de Sergio Batista fut tenu en échec par les coéquipiers de Roger Milla (0 – 1). Le Cameroun était sorti premier de son groupe (4 points) devant la Roumanie (2ème). L'Argentine fut sauvée par la règle du meilleur troisième. Cerise sur le gâteau. Le Cameroun se qualifie en quarts de finale. Une première pour un pays africain d'atteindre ce stade à la Coupe du monde. Il sera malheureusement battu par l'Angleterre. Douze ans après, le Sénégal fait le parcours similaire en 2002 lors de sa première participation à une phase finale de Coupe du monde. Aliou Cissé, capitaine des « Lions » de la Teranga devenu aujourd'hui sélectionneur de cette équipe nationale, et ses coéquipiers tintèrent la dragée haute à la France en match d'ouverture. Les Bleus chutèrent d'entrée de jeu (0 – 1). En Corée – Japon, le Sénégal arriva en quarts de finale et rejoignit le Cameroun au podium des meilleures nations mondialistes. En 2010, le Ghana découvre la grande messe du football mondial en terre africaine.

L'Afrique du sud abrite la compétition. Une première pour une nation africaine. Les Blacks stars y réussissent leur coup d'essai. Ils accéderont en quarts de finale qu'ils ont perdu face à l'Uruguay aux tirs au but. Sans jouer de grands rôles, l'Afrique s'est limitée au stade des quarts de finale depuis sa première participation jusqu'en 2018. En Russie, le continent noir a essuyé un fiasco. Aucune des cinq équipes (Sénégal, Maroc, Egypte, Nigéria et Tunisie) n'a franchi le premier tour. Il a fallu attendre l'édition de 2022 au Qatar pour faire rêver les Africaines. Cette année, les espoirs étaient placés sur le Sénégal. Les « lions » de la Teranga, champions d'Afrique en titre, étaient partis pour être les favoris grâce à leur suprématie dans le classement FIFA. Mais à quelques jours du démarrage de la Coupe du monde, une mauvaise nouvelle s'abat dans le groupe de Aliou Cissé. La star de l'équipe Sadio Mané déclare forfait à cause d'une blessure contractée en match de club. L'absence du chouchou de l'équipe s'est fait ressentir au Qatar. Si le Sénégal a eu une participation honorable en franchissant le premier tour, il n'en demeure pas moins que les chances de performance de l'équipe se sont amenuisées sans le Ballon d'or africain. La révélation des équipes africaines aura été le Maroc au Qatar. Les hommes de Walid Regragui, qui ont

formé un duo avec le Sénégal en se qualifiant aux huitièmes de finale, ont créé la surprise en rejoignant le trio historique des équipes africaines en quarts de finale (Cameroun, Sénégal et Ghana). Le Maroc devient ainsi la quatrième nation à atteindre ce niveau de performance. Face au Portugal de Cristiano Ronaldo, les « Lions » de l'Atlas ont pris leur revanche (0 - 1) en quarts de finale, avec à la clé une première qualification historique d'une équipe africaine en demi-finale. « Historique! Et fantastique! Les Lions de l'Atlas sont qualifiés en demi-finale de la Coupe du monde! Bravo le Maroc », avait écrit le président Macky SALL. « Pour rappel, les deux équipes s'étaient affrontées au mondial 2018 en Russie en match poule. Les Portugais avaient dominé les Marocains sur un score étriqué (1- 0). Malgré son élimination par la France (2- 0), le Maroc est entré dans la légende du football mondial. Il fait partie aujourd'hui du dernier carré. C'est dire que l'attente a été longue pour l'Afrique. Toutefois, le nombre des équipes africaines qui passe de cinq à neuf représentants dès la prochaine Coupe du monde, qui sera co-organisée par les pays de l'Amérique du Nord en 2026 (Etats-Unis, Canada et Mexique), peut être une aubaine pour l'Afrique.

B. D. S.

Les pays africains au Mondial

- L'Egypte 3 fois en Coupe du monde a toujours été éliminé au premier tour.
- Le Cameroun compte 8 participations, dont la première en 1982, et a atteint les quarts de finale en 1990.
- Le Nigeria, avec 6 participations dont 5 consécutives, a atteint 3 fois le 2e tour.
- Le Maroc, 6 fois depuis 1970, est arrivé au deuxième tour à 3 reprises et atteint les demi-finales en 2022;
- La Tunisie, 6 fois en coupe du monde depuis 1970, n'a jamais atteint le 2e tour.
- L'Algérie a 4 coupes du monde depuis 1982. Elle n'a jamais dépassé le premier tour.
- La Côte d'Ivoire, 3 fois mondialiste depuis 2006 s'est toujours arrêtée au premier tour.
- L'Afrique du Sud, 3 fois depuis 1998, éliminée en phases de poule.
- Ghana, 4 fois mondialiste depuis 2006, quarts de finaliste en 2010
- Sénégal, 3 présences au mondial dont un quart de finale en 2002.
- Angola, 1 fois en 2006.
- Togo, 1 fois en 2006.
- RDC (alors Zaïre) a participé à la Coupe du monde

en 1974. Le premier pays de l'Afrique sub-saharienne à prendre part à cette compétition ne dépassa pas la phase des groupes.



NOS PARTENAIRES

